



Notice d'installation

www.sebico.com

Gestionnaire d'eau de pluie
Pack'eau Box Pro

SOMMAIRE

	pages
1	INFORMATIONS 3
	1.1 Réception du matériel 3
	1.2 Composition de la fourniture 3
	1.3 Informations générales 3
	1.4 Garantie 3
	1.5 Marquage 4
	1.6 Rappels réglementaires 4
2	INSTALLATION 5
	2.1 Montage de l'unité 5
	2.2 Raccordement du trop-plein 5
	2.3 Recommandations d'ordre général 5
	2.4 Raccordement de la conduite d'eau potable 6
	2.5 Raccordement de l'unité au stockage 6
	2.6. Raccordement du refoulement 7
	2.7 Synthèse raccords hydrauliques 7
	2.8 Réservoir à vessie 7
	2.9 Installation de la sonde de niveau 7
	2.10 Raccordements électriques 8
	2.11 Synthèse défaut 8
3	MISE EN SERVICE 8
	3.1 Procédure de mise-en-route 8
	3.2 Calibrage de la sonde de niveau 9
	3.3 Calibrage en fonction de la hauteur du bâtiment 9
4	SCHEMAS DE PRINCIPE 10
5	INDICATIONS IMPORTANTES 11

RAPPEL

Le non respect de nos consignes de pose et d'entretien entraîne la perte de nos garanties.

Cette notice d'installation contient des conseils et des avertissements importants. Nous vous invitons à lire attentivement les notices d'installation et d'utilisation avant tout branchement électrique ou mise en service de l'appareil.

Le gestionnaire est conçu pour être couplé à une cuve de récupération d'eau de pluie Pack'Eau, indispensable à son bon fonctionnement. Il assure la gestion de l'eau de pluie récupérée et stockée dans la cuve, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments.

L'ensemble des notices d'installation et d'utilisation relatives aux composants et accessoires associés à ce produit doit également être pris en compte afin de garantir une mise en œuvre conforme et optimale.



1 • INFORMATIONS

1.1 • Réception du matériel

À la réception de l'unité, contrôler avec attention :

- L'état du matériel livré
- Que tous les éléments sont livrés

L'unité livrée a quitté notre usine après avoir été testée dans tous les modes d'opération. Tous les composants ont été recensés au moment du colisage et l'unité est garantie sans dommage au moment de l'expédition. À la réception des marchandises, veiller à bien vérifier que l'intégralité des composants sont en bon état et ont bien été livrés. Des éléments manquants ou endommagés doivent faire l'objet de réserves auprès du transporteur et doivent également nous être rapportées sous 48 h. Nous n'accepterons aucune responsabilité et aucune prise en garantie pour des éléments endommagés ou manquants après ce délai de 48 h.

1.2 • Éléments fournis

- Le gestionnaire Pack'eau Box Pro inclut une station à double pompes et son unité de contrôle (ci-après appelé l'unité) ;
- Une pompe de cargaison immergée (2de pompe immergée en option) ;
- Accessoires (options) ;
- Notice d'installation ;
- Notice d'utilisation.

1.3 • Informations générales

Ce document doit être lu dans son intégralité et parfaitement compris avant d'entamer tous travaux d'installation. La notice d'utilisation est également fournie et doit être lue et comprise dans son intégralité. Le schéma fourni page 10 est une illustration générale et doit être également consulté pour une bonne compréhension du système.

La connexion, le raccordement (électrique et hydraulique) ainsi que la mise en service doivent être faits par une personne compétente et formée à ces métiers. Toutes les réglementations nationales en vigueur concernant les travaux de construction, de plomberie et d'électricité doivent être respectées durant toute l'installation. Ce produit a été conçu pour être utilisé dans le cadre de systèmes de récupération d'eau de pluie ou de recyclage des eaux grises. Il n'est pas conçu pour recevoir d'autres liquides en dehors de ces applications (eaux vannes, aliments, hydrocarbures, ...). Merci de nous contacter en cas de doutes sur les applications.

Se référer à la notice d'installation de la cuve.

1.4 • Garantie

Nous n'acceptons aucune prise sous garantie en cas de mauvaise installation.

La période de garantie est d'un an à compter de la date de facturation de l'unité. Durant la période de garantie, nous prendrons en charge tous les frais directement liés à un défaut de l'unité. Tout défaut lié à une installation incorrecte, une mauvaise manipulation, une installation lacunaire ou une utilisation inappropriée ne sera pas pris en charge par notre garantie.

L'installation doit être montée dans les règles de l'art et conformément à l'état d'avancement technique, en tenant particulièrement compte des règlements techniques tels que EN 1717, DIN 1988 et DIN 1986.

- Le dispositif n'est pas homologué pour une utilisation dans un environnement industriel ;
- Ne pas transporter ou refouler des liquides inflammables ou explosifs, des denrées alimentaires ou des eaux usées ;
- Les installations ou modes de service suivants sont interdits :
 - le montage en plein air, c'est-à-dire à l'extérieur de locaux fermés
 - l'installation dans des salles d'eau, par exemple des salles de bains
 - l'installation dans des locaux qui ne seraient pas hors-gel
- L'interrupteur principal doit être sur « OFF » pendant toute la partie de l'installation concernant les raccordements électriques ;
- L'alimentation à l'arrière de l'unité est uniquement réservée à la pompe de cargaison ;
- La partie électrique de l'installation doit être faite par des électriciens spécialisés ;
- Ne basculer l'interrupteur principal sur « ON » qu'une fois :
 - Le dispositif correctement fixé,
 - Tous les branchements (électrique & hydraulique) vérifiés,
 - Le dispositif complètement installé.
- Les frais générés par une installation ou une exploitation non conforme ne sont pas couverts ;
- Aucun droit à la garantie en cas de non-observation des consignes ci-jointes ;
- L'ouverture du dispositif ou d'un de ses composants entraîne l'extinction du droit à la garantie.

1.5 • Marquage

A l'endroit de l'arrivée principale en eau potable du bâtiment, il devra être apposé un panneau indiquant la présence d'un système de récupération d'eau de pluie dans les murs. Toutes les applications (WC, robinets, ...) devront être marquées d'un symbole ou d'une mention "Eau Non-Potable".

Pour plus de détails concernant le fonctionnement et les applications, se reporter au manuel d'utilisation.

1.6 • Rappels réglementaires

Toutes les réglementations sanitaires concernant la mise en œuvre de telles unités doivent être scrupuleusement respectées. En cas d'interrogation sur ces règlements, ils sont disponibles auprès de l'IFEP ou de l'ARS locale. Si nécessaire nous contacter pour plus d'informations. Quoiqu'il en soit, toujours veiller aux points suivants :

- S'assurer que toutes les applications en eau non-potable sont clairement identifiées et identifiables ;
- S'assurer que tout le Réseau d'eau non-potable est clairement identifié ;
- S'assurer qu'en aucun cas il n'y ait un risque de connexion directe entre le réseau d'eau potable et d'eau non-potable. Cela peut uniquement être garanti par un système de disconnexion par rupture de charge ; en aucun cas par un système de clapet anti-retour.

Mesures de sécurité

L'utilisateur doit impérativement suivre tous les règlements de sécurité en vigueur ;

- Durant le raccordement électrique, toutes les mesures de sécurité doivent être observées ;
- La mise en service ne doit pas se faire avec les mains humides ou avec une personne dans le réservoir de stockage ;
- Durant toute intervention sur la pompe de cargaison elle doit être débranchée.
- Toute intervention sur la pompe de cargaison alors qu'elle est toujours alimentée peut avoir des conséquences graves, voire fatales.

Tout frais liés à une mauvaise installation ou une utilisation inappropriée n'est pas couvert par la garantie.

Si nécessaire, nous sommes en mesure de vous accompagner lors de l'installation sur site. En fonction du besoin, nous appliquons un forfait d'assistance à l'installation afin d'éviter tout problème.

2 • INSTALLATION

2.1 • Montage de l'unité

Monter l'unité :

- Dans un local hors-gel (ex. local technique ou sous-sol) ;
- Dans un local équipé d'une évacuation de sol dimensionnée pour évacuer le débit max. des pompes;
- Sur une surface plane capable de supporter le poids de l'unité ;
- Horizontalement (afin de prévenir tout dysfonctionnement ou gauchissement)
 - Utiliser les pieds réglables afin d'ajuster le niveau de l'unité
- Avec suffisamment d'espace sur les côtés pour permettre l'installation et la maintenance :
 - Au moins 40 cm de chaque côté
- À une altitude supérieure au niveau du trop-plein du réservoir de stockage et sans col-de-cygne avant l'unité
 - Si l'installation de l'unité est au-dessus du niveau du trop-plein du réservoir de stockage, l'unité doit être équipée d'une électrovanne SPP Stop solénoïde. Nous contacter pour plus de détails.

2.2 • Raccordement du trop-plein

Afin de garantir le bon fonctionnement du trop-plein de l'unité, il est impératif de suivre les instructions suivantes :

Le trop-plein doit être raccordé suivant les réglementations en vigueur. Le trop-plein doit être raccordé :

- à un système d'évacuation/drainage, ou
- à un système de relevage

Le tuyau d'évacuation doit être d'une section suffisante pour évacuer le débit maximal des pompes.

Installer un siphon sur l'évacuation afin d'éviter la remontée d'odeurs désagréables dans le local.

Si l'unité est installée en dessous du niveau de reflux, le trop-plein doit être raccordé à un système de relevage qui renverra l'eau aux égouts via une boucle de tuyau située au-dessus du niveau de reflux. Veiller à dimensionner le système de relevage de façon à ce qu'il soit capable d'évacuer le débit maximal de l'installation.

Niveau de reflux : niveau jusqu'auquel une conduite d'égout peut générer un refoulement. En général, il correspond au niveau de la rue. Renseignez-vous auprès de votre service d'urbanisme.

2.3 • Recommandations d'ordre général pour le raccordement des conduites d'eau

Nous recommandons fortement l'installation de vannes d'arrêt et de flexibles Inox pour tous les raccordements de l'unité. Ceci pour les raisons suivantes :

- élimine les vibrations et les bruits parasites ;
- évite les installations incorrectes ;
- permet la fermeture de toutes les conduites à n'importe quel moment ;
- évite facilement les dysfonctionnements ;
- permet d'intervenir facilement pour la maintenance ou les réparations.



2.4 • Raccordement de la conduite d'eau potable (AEP)

- Raccorder l'arrivée d'eau potable au raccord prévu à cet effet sur le dessus de l'unité (il est impératif de poser une vanne d'arrêt sur l'arrivée AEP) ;
- Un filtre (disponible en option) doit être installé sur la conduite d'eau potable (ou AEP) afin de protéger l'électrovanne à l'intérieur de l'unité de toutes les petites particules qui peuvent entraîner un dysfonctionnement ;
- S'assurer que la conduite d'alimentation est bien du même diamètre que le raccord de l'unité ; **et ceci sur toute sa longueur** ;
- La pression du réseau d'eau potable doit être d'au moins 3 bars ;
- Éviter les distorsions et gauchissement en tous points ;
- **L'anti-coup de bélier fourni doit s'installer sur l'AEP.**

2.5 • Raccordement du gestionnaire au stockage d'eau non-potable

Pour le raccordement entre la pompe immergée et le gestionnaire, nous recommandons l'utilisation de conduites en PE-HD.

De la poussière ou du sable a pu rentrer dans la conduite lors de l'installation, il faut donc veiller à rincer soigneusement cette conduite avant tout raccordement à l'unité.

- Utiliser des conduites PE-HD de la même taille que les raccords sur l'unité et la/les pompe(s) immergée(s) (taille suivant modèle).
- Utiliser le kit d'accessoires pour fixer et remonter la/les pompe(s) immergée(s).
- Raccorder le refoulement de la/les pompe(s) de cargaison immergée(s) à l'unité (raccordement sur le dessus de l'unité) en vous assurant de la parfaite étanchéité du branchement.
- La conduite doit être installée de la façon la plus droite et la plus directe possible ;
- **Seule(s) une/des pompe(s) immergée(s) de notre fourniture doit/doivent être utilisée(s). L'utilisation d'autres pompes ferait automatiquement tomber la garantie de l'unité et de l'ensemble de ses composants.**
- **Ne pas faire cheminer la conduite entre le stockage et l'unité plus haut que le niveau du raccordement sur l'unité (sinon voir p. 7).**
- **Veiller à ce que la crépine d'aspiration (option) ne puisse aspirer du dépôt ou des débris déposés dans le fond de la cuve. La crépine doit toujours se situer au moins 15cm avant le fond de la cuve.**

IMPORTANT : CAS DE L'ÉLECTROVANNE SPP STOP

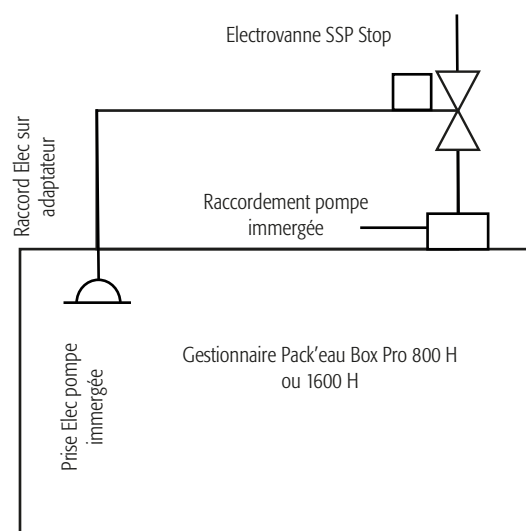
Suivant la configuration de votre installation, il se peut que l'unité nécessite la pose d'une électrovanne SPP Stop entre le stockage d'eau non-potable et son branchement.

Cette électrovanne est nécessaire dans les cas suivants (liste non-exhaustive, nous consulter en cas de doute):

- Le bas de l'unité est situé sous le niveau du trop-plein du stockage d'eau non-potable ;
- La conduite reliant le stockage d'eau non-potable à l'unité chemine en un point ou sur toute sa longueur à une altitude supérieure au point de branchement sur l'unité.

L'alimentation électrique de cette électrovanne (NF – Normalement Fermée) est faite en série sur l'alimentation de la pompe immergée de transfert (branchement fournis avec F15016). Ainsi l'eau ne peut couler dans le réservoir de disconnexion uniquement quand la pompe immergée est en fonctionnement ; ce qui évite tout débordement du réservoir de disconnexion par écoulement ou effet de siphonnage.

- Préalablement au montage bien vérifier qu'aucune impureté ou saleté s'est introduite dans l'électrovanne ;
- Monter l'électrovanne SPP Stop directement sur le raccord de l'unité prévu pour la pompe immergée sur le dessus de l'unité (Attention au sens d'écoulement de l'électrovanne) ;
- Raccorder la conduite en provenance du stockage d'eau non-potable sur l'électrovanne SPP Stop ;
- Brancher la fiche intermédiaire d'alimentation de l'électrovanne SPP Stop sur la fiche «Pompe de cargaison» (au dos de l'unité).
- L'électrovanne SPP Stop est maintenant prête à fonctionner.

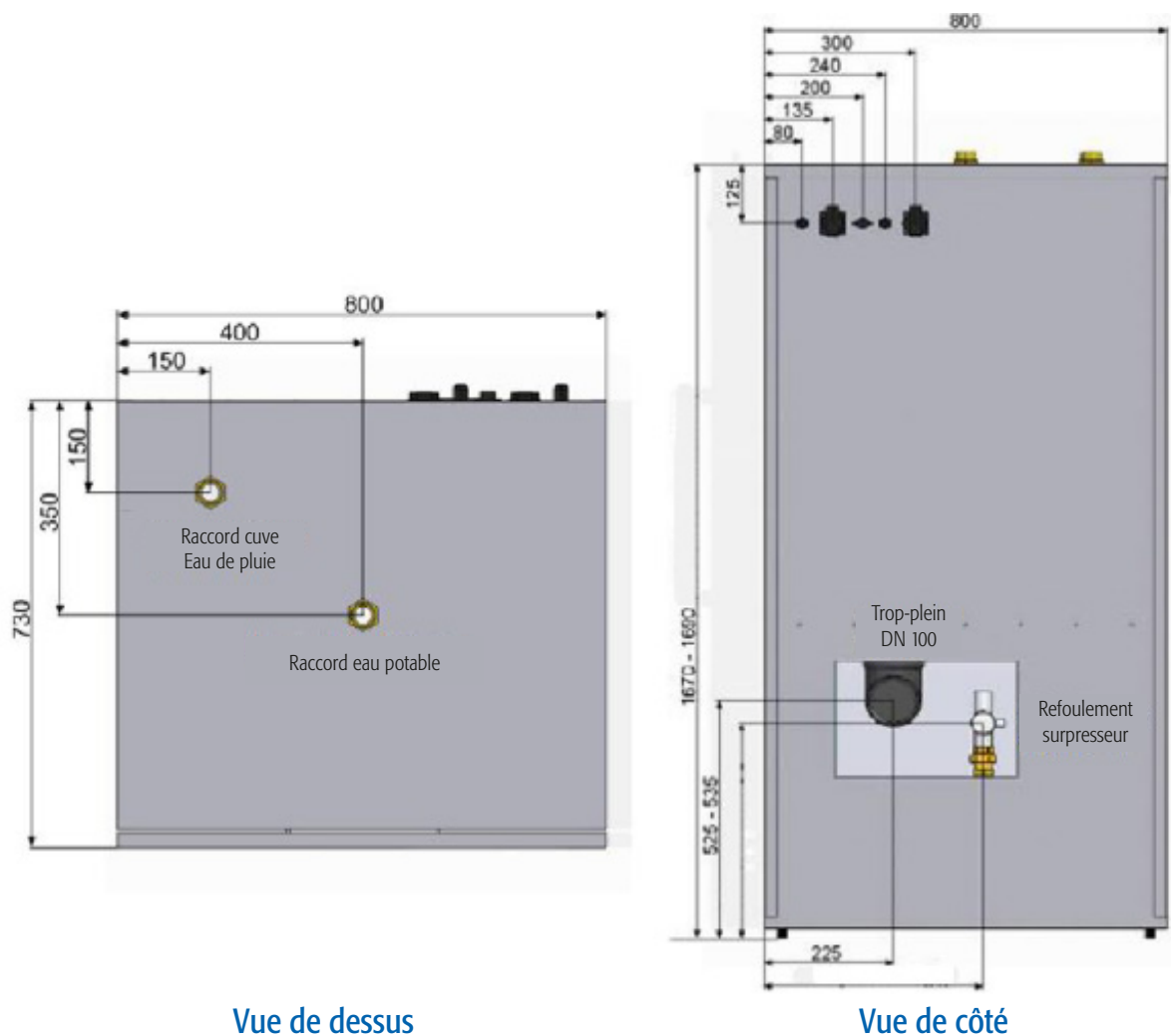


Vue arrière

2.6 • Raccordement de la conduite de refoulement (vers les applications)

Raccorder fermement la conduite de refoulement au raccordement prévu à cet effet sur un côté de l'unité au choix, en fonction des contraintes d'installation.

2.7 • Synthèse raccords hydrauliques



2.8 • Réservoir à vessie (ou vessie tampon, ou réservoir à diaphragme)

Un réservoir à vessie doit impérativement être monté au refoulement des pompes (même pour les unités avec variateurs de vitesse) et sert de réserve d'eau sous pression pour éviter les démarrages trop fréquents et les coups de bélier.

Ce réservoir devra être d'un volume utile adapté au débit de pointe demandé par les applications à alimenter.

La pression du vase d'expansion doit être inférieure de 0,3 bar à la pression de démarrage des pompes (à observer sur panneau de contrôle). Ce réglage doit se faire avec un réseau aval vidangé pour obtenir une pression réseau nulle.

2.9 • Installation de la sonde de niveau

L'installation de la sonde de niveau permet d'indiquer le niveau de remplissage du réservoir de stockage sur le panneau de contrôle de l'unité. Brancher les câbles de la sonde à la prise mâle de type Hirschmann® fournie (mâle, 1 et 2). Insérer la prise mâle Hirschmann® dans la prise prévue à cet effet au dos de l'unité.

Important : si vous devez rallonger le câble de la sonde, utiliser un câble blindé.

2.10 • Raccordements électriques

Durant les raccordements électriques, les règles de sécurité en vigueur doivent être respectées. La partie électrique de l'installation doit être faite par des électriciens spécialisés. La puissance électrique totale fournie doit être conforme à la fiche technique de l'unité. Cette puissance doit inclure la puissance nécessaire à l'unité ainsi que celle nécessaire au fonctionnement de(s) pompe(s) immergée(s).

L'installation doit être raccordée à la terre et protégée par un disjoncteur.

Pour l'alimentation électrique de la/les pompe(s) immergée(s), utiliser uniquement la prise située au dos de l'unité (entourée en rouge sur la figure 3).

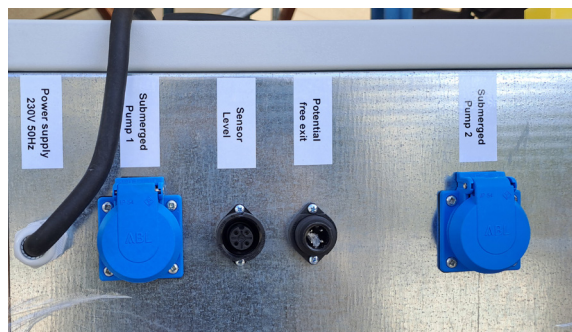
2.11 • Synthèse défaut

Vous pouvez connecter un système d'alarme sonore ou visuelle au contact sec au dos de l'unité. De cette façon, un message de dysfonctionnement peut être transmis sur de longues distances.

Contact ouvrant = noir

Contact fermant = marron

Contact intermédiaire = gris



3 • MISE EN SERVICE

3.1 • Procédure de mise en route

IMPORTANT

- Le réservoir de stockage doit être rempli d'au moins 1 m d'eau
- L'unité doit être installée correctement
- Tous les branchements/connexions doivent être étanches
- Vérifier que l'alimentation principale est sur OFF

- Ouvrir la vanne d'arrêt de l'alimentation en eau potable (AEP), la vanne d'arrêt vers les applications (refoulement) et la vanne d'arrêt depuis le stockage.
- Vérifier que l'alimentation électrique de la/les pompe(s) de cargaison immergée(s) est bien branchée au dos de l'unité.
- Ouvrir les applications (ex. WC, robinets, ...)
- Basculer l'interrupteur général sur ON. Le contrôle électronique se met en marche et le réservoir de disconnexion se remplit.
- Ensuite, les pompes fonctionnent alternativement 15 secondes afin de se purger. Veiller au bon sens de rotation des pompes (voir 2.9)
- Quand l'eau sort continuellement sans inclusion d'air, fermer les applications
- La pression monte régulièrement et les pompes s'arrêtent quand elles ont atteint leur seuil maximal.
- L'unité est prête à fonctionner.

ou

- Le bip d'alarme de l'unité retentit
 - Un dysfonctionnement se produit. Pour régler ce dysfonctionnement, se reporter au manuel d'utilisation.

3.2 • Calibrage de la sonde de niveau

La hauteur de remplissage maximale dans le réservoir de stockage doit maintenant être entrée dans le contrôle électronique.

Ces réglages doivent être faits dans tous les cas :

- Appuyer simultanément sur le bouton rouge et sur la flèche du haut.
 - Ainsi, le mode calibrage est activé.
- Maintenant appuyer sur le bouton correspondant à l'indication "NivC"
 - Le curseur passe à l'indication "Calibrage niveau"
- Ajuster le niveau d'eau maximum dans le réservoir en utilisant les flèches (Voir indication E/TP de nos notices d'installation des cuves)
 - Le calibrage se fait par tranches de 10 cm.
- Le niveau indiqué doit être confirmé en appuyant sur le bouton sous le message "OK".
- Le bouton correspondant à la mention "Quit" doit ensuite être pressé afin de revenir au mode opératoire de l'unité.
 - Après 2 minutes, le niveau d'eau actuel est indiqué automatiquement.



3.3 • Calibrage en fonction de la hauteur maximale des applications (seulement si la différence de hauteur entre l'unité et l'application la plus haute est supérieure à 10 m)

La hauteur maximale des applications doit être rentrée via le panneau de contrôle. Ce réglage n'est nécessaire que si la hauteur entre l'unité et les applications les plus hautes dans le bâtiment est supérieure à 10 m.

- Appuyer simultanément sur les boutons en dessous du panneau correspondant à l'indication "Quit" et la flèche vers le haut.
 - Le mode calibrage est activé.
- Appuyer sur le bouton correspondant à l'indication "HautBât"
 - Le curseur passe à l'indication "Hauteur Bâtiment"
- Ajuster la hauteur maximale des applications en utilisant les flèches.
 - Le calibrage se fait par tranches d' 1 m.
- Le niveau indiqué doit être confirmé en appuyant sur le bouton sous le message "OK".
- Le bouton correspondant à la mention "Quit" doit ensuite être pressé afin de revenir au mode opératoire de l'unité.

L'installation peut nécessiter une étude spécifique par un bureau d'études spécialisé.

Pour joindre notre service Études & Devis

0 825 12 02 02 Service 0,15 € / min
+ prix appel

5 • INDICATIONS IMPORTANTES

Généralités

Ce produit a été développé selon le niveau actuel de la technique, fabriqué avec un très grand soin et soumis à un contrôle de qualité permanent. La présente notice d'utilisation est destinée à faciliter la familiarisation avec l'appareil, compte tenu de la notice d'installation, et à permettre de l'utiliser conformément à sa destination. Les notices d'installation et d'utilisation contiennent des informations importantes pour un emploi sûr, correct et économique de l'appareil. Il est nécessaire de les observer afin de garantir sa fiabilité et sa longue durée de vie ainsi que pour éviter des dangers. Les notices d'installation et d'utilisation ne tiennent pas compte des règlements locaux, l'exploitant est responsable de leur respect. Il est interdit de faire fonctionner l'appareil au-delà des valeurs spécifiées dans la notice d'utilisation concernant le liquide transporté et la température, ou sans observer d'autres instructions contenues dans les notices d'installation et d'utilisation. La plaque signalétique mentionne la série, les principales données de service et le numéro d'usine et de série qui doit toujours être indiqué dans les demandes de renseignements et les commandes ultérieures, notamment celles de pièces de rechange. Si vous avez besoin d'informations ou de renseignements complémentaires ainsi qu'en cas de dommage, veuillez-vous adresser à votre concessionnaire/revendeur.

Sécurité

Cette notice d'utilisation contient des consignes fondamentales qui sont à observer pour le service et la maintenance (voir la notice d'installation pour le montage !). Il est donc indispensable que l'exploitant lise les notices d'installation et d'utilisation avant le montage et la mise en service et que la notice d'utilisation soit toujours disponible sur le lieu d'utilisation de l'appareil. Il convient d'observer non seulement les consignes de sécurité générales données dans la rubrique « Sécurité » mais aussi les consignes de sécurité particulières qui figurent dans les autres rubriques. Les indications apposées directement sur l'appareil sont à observer impérativement et doivent toujours être bien lisibles.

Qualification et formation du personnel

Le personnel chargé du montage et de la maintenance doit posséder la qualification requise pour ces travaux. L'exploitant doit réglementer exactement le domaine de responsabilité, la compétence et la supervision du personnel. Si le personnel ne dispose pas des connaissances nécessaires, il faut le former et l'instruire. Le fabricant ou le fournisseur peut s'en charger éventuellement, à la demande de l'exploitant de l'appareil. L'exploitant doit en outre s'assurer que le personnel a compris le contenu complet des notices d'installation et d'utilisation.

Dangers en cas de non-observation des consignes de sécurité

La non-observation des consignes de sécurité peut avoir comme conséquence la mise en danger de personnes, mais aussi des risques pour l'environnement et l'appareil. Tout droit à la garantie s'éteint en cas de non-observation des consignes de sécurité. Plus précisément, la non-observation peut induire les risques suivants :

- défaillance de fonctions importantes ;
- défaillance des méthodes prescrites pour la maintenance et l'entretien ;
- mise en danger de personnes par des effets électriques et mécaniques.

Conscience de la sécurité dans le travail

Les consignes de sécurité mentionnées dans les notices d'installation et d'utilisation, les règlements nationaux en vigueur pour la prévention des accidents ainsi que d'éventuelles prescriptions internes de travail, de service et de sécurité édictées par l'exploitant sont à observer.

Consignes de sécurité pour l'exploitant et l'opérateur

Exclure tout danger inhérent à l'énergie électrique (voir pour les détails les règlements spécifiques du pays édictés par les autorités locales).

Consignes de sécurité pour les travaux de montage, d'inspection et de maintenance

L'exploitant doit veiller à ce que tous les travaux de montage, d'inspection et de maintenance soient effectués par du personnel spécialisé, qualifié et autorisé, qui s'est informé par une étude approfondie des notices d'installation et d'utilisation. Tous les dispositifs de protection et de sécurité doivent être remontés et remis en fonction immédiatement après la clôture des travaux. Les points énoncés dans la rubrique « Mise en service » sont à observer avant la remise en service.

Transformation arbitraire et fabrication de pièces de rechange

Il est interdit de transformer ou de modifier le dispositif. Des pièces de rechange originales et des accessoires autorisés par le fabricant sont des garants de sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage le fabricant de la responsabilité des conséquences qui en découleraient.

Modes de service inadmissibles du dispositif

La sécurité de fonctionnement du dispositif fourni n'est garantie que s'il est utilisé conformément à sa destination. Ne dépasser en aucun cas les valeurs limites indiquées dans la fiche technique.

Transport, stockage provisoire

Au cours du transport, ne pas tenir l'appareil par le flotteur ou par le câble d'alimentation électrique. Veiller à ne pas heurter l'appareil et à ne pas le laisser tomber pendant le transport. Stocker l'appareil dans un local sec, frais, protégé du soleil et à l'abri du gel.

Prescriptions de sécurité pour la mise en place et le montage

Vos installations électriques doivent être conformes aux dispositions d'implantation selon la norme électronique européenne CEI 364, c'est-à-dire que les prises de courant doivent être dotées de bornes de mise à la terre. Selon DIN EN 60335-2-41 / VDE 0700, le réseau électrique auquel le dispositif est raccordé doit être équipé d'un dispositif de protection contre le courant de défaut (disjoncteur coupe-circuit). Veuillez-vous adresser éventuellement à votre entreprise électrique.

- Si vous utilisez un câble de rallonge, veillez à ce que sa qualité corresponde à celle du câble fourni.
- Veillez à ce que les connexions électriques ne soient pas exposées à l'humidité.
- Attention : débranchez la fiche secteur avant chaque montage et démontage des tuyauteries ou pour d'autres travaux sur le dispositif.

Contrôle avant l'installation

Assurez-vous que le dispositif convient au réseau électrique en vous référant aux indications de la plaque signalétique. Assurez-vous que toutes les prescriptions de sécurité sont observées.

Raccordement électrique

Observez absolument les prescriptions de sécurité concernant votre raccordement électrique. Il suffit de brancher la fiche secteur dans la prise de courant.

Maintenance et entretien/indications générales

Débranchez la fiche secteur avant chaque opération de maintenance ou d'entretien du dispositif. Les prolongements de câbles et l'ouverture du dispositif doivent être confiés uniquement à du personnel spécialisé agréé. L'ouverture du dispositif dégage le fabricant de toute garantie et autre prestation de garantie. L'assemblage ne doit être effectué que par du personnel qualifié agréé.

Élimination / recyclage / mise à la casse

Le matériel d'emballage est à affecter à la récupération du vieux papier. Le dispositif doit être envoyé franco de port à AQUALITY.

Normes de sécurité

Le dispositif est conforme aux normes EN 292-1 ; EN 292-2 ; EN 55014-1 ; EN 55014-2; EN 60204-1 ; DIN 1988 Partie 4.



Sebico

